

Montreuil, le 25 Janvier 2021

La Poste - Réseau

Au Réseau, le monde d'après doit être meilleur que celui d'avant !

L'Histoire n'est jamais écrite à l'avance ! Il n'y a pas de fatalité ! Uni, le monde du travail peut renverser l'ordre libéral annoncé comme seule solution. Le prisme du productivisme et de la finance doit disparaître enfin.

En début d'année 2021, alors que la crise sanitaire est plus que jamais utilisée pour détricoter les droits des salariés et des usagers, il est urgent de faire entendre à nos dirigeants les revendications qui montent des services.

Des emplois stables et en nombre suffisant, une nécessité absolue !

Pour travailler convenablement, il faut que nous soyons en nombre suffisant ! Pour cela, La Poste doit en finir avec les réorganisations destructrices d'emplois et des projets calamiteux comme GERS (ajustement et gestion à l'initiative locale) déployé dans quelques DR.

Nous avons besoin :

☑ Que toutes les positions de travail vacantes soient comblées ! Travailler parfois avec dix absences au quotidien, toutes activités confondues, est inadmissible !

☑ Que l'effectif soit correctement dimensionné pour bien travailler !

☑ Que les moyens de remplacement soient en nombre suffisant avec les droits des EAR/CCR améliorés au lieu des miettes actuelles, et prise en compte également de moyen de remplacement pour l'encadrement et les COBA !

☑ Que le contrat de travail pérenne et à temps plein soit la norme absolue, au lieu du développement de l'emploi précaire ! Le temps partiel doit être choisi.

La CGT estime qu'au moins 20% des PT sont vacantes, (sans tenir compte des situations exceptionnelles) volontairement laissées à la précarisation de l'emploi, toutes activités confondues. Il suffit de multiplier par 1500 secteurs environ pour mesurer l'ampleur de la pénurie !



Un vrai salaire pour vivre dignement !

Plutôt que tout miser sur la rémunération variable (intéressement, primes, commissionnement, part-variable...) soumise aux aléas de la vie et à des critères inatteignables, exigeons des augmentations de salaire et un 13ème mois (pas un seul salaire en dessous 1800 € brut et repyramidage pour l'ensemble des fonctions), l'application immédiate de l'accord 2018 sur la valeur du point d'indice.

Le salaire et ses cotisations, c'est bon pour notre quotidien (au travail, en congés, en arrêt maladie, au chômage...), pour notre santé et pour notre retraite.

Un outil de travail à revoir de fond en comble et dont La Poste doit conserver la maîtrise !

La crise sanitaire sert à accélérer la stratégie de l'entreprise. Il faut en finir avec :

☞ L'automatisation à outrance et l'externalisation pour tuer l'emploi ! Et à l'inverse, on retire des DAB sans adjonction de personnel.

☞ Les économies sur le dos du personnel dans la conception des locaux et des lieux de travail.

☞ La Poste détenait un savoir-faire reconnu pour son service de mandat. La conformité ne doit pas être l'occasion de brader ce savoir-faire au profit d'autres opérateurs. Ré internaliser ces activités est nécessaire pour répondre à un besoin des usagers !

L'urgence est de (re)construire un réseau informatique performant !

30 ans d'austérité ont rendu l'outil informatique exsangue.

Le personnel avec la CGT revendique :

- ➔ Un outil informatique qui fonctionne enfin. C'est une des principales causes de la pénibilité dans nos bureaux sans parler des incivilités en découlant.
- ➔ Non seulement cet outil connaît des pannes permanentes, mais peut s'avérer peu fiable dans certaines opérations bancaires exigeant une conformité de plus en plus contraignante. Les risques sont nombreux: obliger les COBA à recommencer leur processus de vente avec des usagers, obliger ces mêmes usagers à revenir, ne pas pouvoir effectuer certaines opérations, ne pas pouvoir disposer de toutes les informations et donc se mettre en danger sur le plan de la conformité.

Des conditions de travail à repenser complètement !

L'emploi suffisant est l'un des garants de bonnes conditions de travail, mais cela ne suffit pas !

Il est impératif de :

- Rendre tout son sens au travail, mettre fin au mal-être dans les services actuellement.
- Tenir compte des évolutions sociologiques (famille...) dans l'organisation du travail, l'équilibre vie privée/vie professionnelle et l'organisation des congés, ils sont un facteur incontournable du bien-être au travail.
- Réduire le temps de travail à 32h sans perte de salaire. La période a démontré de la nécessité de travailler moins et mieux.
- Adapter les positions de travail aux salariés pour réduire la pénibilité et la maladie.
- En finir avec les objectifs chiffrés et les injonctions contradictoires...
- Réduire les déplacements.
- Avoir une formation initiale pour donner un socle de connaissances élevées, et une formation continue pour permettre l'élévation des qualifications et les changements ou adaptations dans le parcours professionnel.



- La relation à distance (RAD) et la vente à distance (VAD) sont dans leur forme actuelle un facteur de mal-être et font prendre des risques aux COBA : les dirigeants du Réseau doivent faire cesser leur caractère systématique et quantitatif.
- Il est impératif de donner de la cohérence aux différentes strates réglementaires qui interdisent de travailler sereinement.
- Les incivilités sont souvent la conséquence de plusieurs paramètres dont beaucoup relèvent de la responsabilité de La Poste. Plutôt que de culpabiliser les salariés, elle doit remettre en cause son organisation même.
- Dans la période, les vigiles ont joué et jouent encore un rôle déterminant. Il convient d'en renforcer la présence partout où le personnel le réclame !

Un outil de cohésion sociale à renforcer

La Poste ne doit pas fonctionner comme une « start-up ». Elle est un service public, vecteur d'aménagement du territoire au service des usagers !

Elle n'existe pas pour elle ni pour satisfaire les appétits des actionnaires, même publics. Elle existe pour servir l'intérêt collectif. Par conséquent, elle se doit :

➤ De consolider sa présence territoriale en ré-internalisant ses points de contact, ouvrir de nouveaux bureaux dans les déserts postaux est impératif en adaptant des horaires correspondant aux attentes des usagers.

➤ L'accessibilité tarifaire est tout aussi nécessaire. En 10 ans, le timbre a augmenté de 113%, alors que les salaires, y compris (et même surtout) ceux des postiers n'ont parfois pas bougé !

➤ Le tarif des services bancaires doit cesser de s'envoler alors qu'une partie de la population, qui a recours à ses services continue de s'appauvrir.

➤ La Poste doit garantir l'accès au compte bancaire pour toutes et tous. Certains services existent, il faut les améliorer et surtout les porter à la connaissance de celles et ceux pouvant en bénéficier !

Nous avons tous conscience des répercussions des choix de l'entreprise sur nos conditions de travail et de vie, quel que soit notre métier. Il est donc important et nécessaire d'intervenir dans ces choix.

Pour changer la donne, la CGT FAPT propose de faire, de la semaine du 25 au 29 janvier, un RdV revendicatif sous la forme décidée par les postières et postiers

ET DU 4 FEVRIER UNE JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE DE CONVERGENCE DES LUTTES

D'AUTRES CHOIX SONT POSSIBLES, MOBILISONS-NOUS POUR NOTRE AVENIR